

Montreuil, le 6 juillet 2023

A

Madame Carole Grandjean

ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels

Madame la ministre déléguée,

Votre cabinet nous invite à une réunion multilatérale vendredi 7 juillet 2023, relative à la réforme des lycées professionnels. Je vous informe que la FNEC FP-FO n'y participera pas.

Depuis le lancement de la réforme, le président de la République et les ministres ont fait beaucoup d'annonces mais aucune instance statutaire n'a été consultée, même sur les deux seuls textes qui ont été publiés au Journal Officiel, concernant la mise en place du bureau des entreprises en lycée et la découverte des métiers au collège.

La même méthode a été utilisée pour le « pacte », qui est non seulement un outil pour bloquer les salaires des agents mais aussi pour mettre en œuvre les réformes du gouvernement. Le ministre Ndiaye a refusé de le soumettre à l'avis du CSA, afin d'éviter un vote unanime « contre », ce qui a conduit l'ensemble des organisations syndicales à quitter la séance le 31 mai.

Ces réformes sont rejetées par les personnels, comme en attestent les centaines de motions et de prises de position adoptées dans les réunions syndicales, les assemblées générales.

Tout cela n'a pas empêché l'exécutif de continuer les provocations. A Marseille, le Président a multiplié les annonces contre l'Ecole. Il accuse les chômeurs d'être responsables de leur situation, comme son gouvernement accuse la jeunesse des quartiers populaires d'être responsable de la destruction des services publics. Mais ce sont les gouvernements successifs qui ont organisé leur délabrement en choisissant de livrer aux entreprises 170 milliards d'euros d'exonérations prises sur le budget de l'Etat, sans contrepartie, quand des milliers d'heures de cours sont supprimées, des écoles et des établissements entiers sont rayés de la carte, comme à Paris par exemple, où 6 lycées professionnels seront fermés à la rentrée.

Vous le savez, Madame la ministre, la FNEC FP-FO n'est pas demandeuse de cette réforme des lycées professionnels dont l'objectif est à l'opposé du rétablissement des mêmes droits sur tout le territoire de la République, à l'opposé de l'égal accès de tous à l'instruction et aux qualifications.

Cette politique antisociale, le refus d'écouter les mobilisations pacifiques des salariés, la volonté affichée de substituer au dialogue le passage en force systématique ne font qu'aggraver la situation.

Tout cela n'a-t-il aucun rapport avec la mort du jeune Nahel, un adolescent issu des quartiers populaires, élève de lycée professionnel, qui a été tué lors d'un contrôle de police ?

Tout cela n'a-t-il aucun rapport avec l'embrassement des quartiers populaires, et les milliers de comparutions immédiates, l'envoi de 45 000 policiers, de blindés comme seule réponse politique à ce qui s'est passé ces derniers jours ?

Alors Madame la ministre déléguée, une réunion de plus dans le cadre des 100 jours « d'apaisement » du président de la République : non merci ! Notre organisation syndicale ne souhaite pas être instrumentalisée dans la tentative désespérée de l'exécutif de tourner la page.

Veuillez recevoir, Madame la ministre, l'assurance de notre parfaite considération.

Clément Poullet,
Secrétaire général de la FNEC FP-FO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, abstract shape. The signature is positioned to the right of the typed name and title.